

Solution 1: hangar non accessible aux véhicules

Les véhicules doivent être stationnés en dehors du hangar, sur les places marquées à cet effet; les déchets doivent être amenés manuellement ou en les transportant sur des chariots, puis jetés dans les conteneurs correspondants. Le transport en chariot présente un double avantage: les déchets peuvent être plus facilement transportés individuellement d'un conteneur à l'autre, et le personnel peut mieux surveiller le dépôt des déchets. Cette solution présente cependant un inconvénient: le transbordement des déchets est moins aisé.

Solution 2: hangar accessible aux véhicules

Les véhicules peuvent également entrer dans l'aire couverte (hangar), et être stationnés sur des places marquées à cet effet. Dans ce cas, il est important que les places de parc soient assez grandes pour que, lors du déchargement, les portes latérales puissent être ouvertes sans endommager les véhicules voisins. Il est recommandé de prévoir un espace d'un mètre de chaque côté de la voiture. Les déchets peuvent également être transportés en chariot (il convient dans tous les cas d'éviter que les utilisateurs se servent de leur propre voiture pour passer de conteneur à conteneur, car cela augmente le risque d'accidents).

Il faut prévoir une zone distincte pour les bicyclettes et les vélomoteurs, et, si nécessaire, des passages pour piétons ainsi que des indications de limitation de vitesse (p. ex. 5 km/h max. ou rouler au pas). Toutes ces mesures visent à prévenir les accidents.

Un plan simplifié de la déchèterie présente un double avantage: il peut aider les utilisateurs à s'orienter (comprendre quel comportement adopter, comment est organisée la circulation des véhicules) et permet d'anticiper de possibles conflits ou risques d'accidents, durant la phase de conception déjà.